

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1596

Artikel: Chances et défis de l'élargissement
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chances et défis de l'élargissement

Dans deux mois, l'Europe comptera 25 membres. C'est une chance pour les entreprises suisses exportatrices. C'est un oreiller de paresse pour les branches qui paient mal leur personnel.

Le 1^{er} mai 2004 est certainement une date historique pour l'Europe. Rien ne changera évidemment d'un jour à l'autre. Mais les répercussions économiques sont évidentes pour la Suisse. La seule incertitude réside dans le rythme et l'ampleur du phénomène. La dernière publication du Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), *La Vie économique* de mars 2004, tente un pronostic prudent.

L'élargissement de l'Europe de quinze à vingt-cinq provoquera une intensification des échanges et un gain de croissance durable de l'ordre de 0,2 à 0,3%. Ce gain est modeste. Mais il ne faut pas oublier que le libre échange avec les pays de l'Est est déjà effectif, par le biais des accords conclus à partir de 1990. Le gain d'ouvertu-

re sera limité à l'extension à vingt-cinq des accords bilatéraux de 1999. Les échanges seront également accrus par la prospérité grandissante des nouveaux venus. De meilleurs débouchés pour nos entreprises, c'est évidemment bon pour l'emploi. Mais c'est aussi une incertitude. Intégrés à l'Union européenne, les dix nouveaux membres seront plus sûrs pour les investisseurs. Nos entreprises seront donc plus facilement tentées de délocaliser leur production là où la main-d'œuvre est massivement meilleur marché.

L'élargissement étendra à vingt-cinq pays la libre circulation des personnes. Le seco y voit une chance pour la Suisse qui en retirerait un supplément de croissance. Avec le gain provoqué par l'intensification des échanges le

produit intérieur brut (PIB) devrait s'améliorer de 0,5%. Berne s'attend à l'arrivée chaque année

de personnes qui n'ont aucune formation au-delà de l'école obligatoire est nettement plus faible que dans les pays du sud de l'Europe (cf. encadré ci-contre).

D'ici à affirmer que les pays de l'Est vont fournir à la Suisse la main-d'œuvre qualifiée qui lui fait défaut, il n'y a qu'un pas que le seco est tenté de franchir. Mais dans un sursaut de réalisme, les analystes de Berne concèdent que c'est dans l'agriculture et le tourisme que la Suisse accueillera plus certainement des forces de travail. Ce sont les secteurs qui paient mal et ont, en conséquence, de la peine à recruter des Suisses. Le secteur de la santé, qui souffre lui aussi de pénurie, ne devrait pas, en revanche, trouver son bonheur à l'Est.

Taux de personnes sans formation post-scolaire	
Portugal	80%
Espagne	60%
Italie	55%
Hongrie	30 %
Pologne	18 %
Tchéquie	13 %
(Suisse)	12%)

de 4600 forces de travail en provenance des dix nouveaux membres de l'Union. La main-d'œuvre de l'Est est qualifiée, constate le seco. Son degré de formation est élevé. Le taux de per-

Secret bancaire

Une voix dissidente

Hans J. Bär a dirigé durant de nombreuses années la banque Julius Bär, l'une des plus importantes banques privées du pays. A 76 ans, il publie ses mémoires. A propos du secret bancaire, il ne craint pas de faire cavalier seul : «Je doute que le secret bancaire soit de niveau constitutionnel, comme cela est proposé actuellement. Toute cette discussion est menée de manière très unidimensionnelle. Le secret bancaire est un instrument défensif qui préserve la Suisse de la concurrence et qui, pour reprendre le mot de Churchill, nous rend "gras mais impotent". A long terme, la formation n'est pas moins importante que le secret bancaire».

Dans une interview à *Die Weltwoche*, le banquier précise sa pensée. Voici quelques extraits.

Les banques suisses sont-elles arrogantes ?

Non. Elles manquent parfois de sens éthique.

Mais vous défendez le secret bancaire ?

Non.

Nous sommes surpris : voulez-vous l'abolir ?

Non, mais j'aimerais clairement le limiter. Il y a trop de choses qui sont difficiles à expliquer à l'étranger. Après la Deuxième Guerre mondiale, les banquiers suisses ont refusé toute information à des héritiers qui recherchaient l'argent de leurs parents sur des comptes en déshérence. Et ce au nom du secret bancaire, même lorsque les banques disposaient des documents.

Comment limiteriez-vous le secret bancaire ?

En Suisse nous distinguons de manière stricte entre fraude et évasion fiscale. En cas de fraude, nous sommes prêts à lever le secret bancaire,

re, mais pas pour l'évasion. C'est une attitude très problématique qui traduit une absence d'éthique. Je suis probablement trop stupide pour saisir la différence. Lorsque je donne de fausses indications dans ma déclaration fiscale, ça n'est pas de la fraude mais de l'évasion. Et pourquoi donc ? Parce que la déclaration fiscale n'est pas considérée comme un document. Vous ne pouvez pas faire comprendre cela à un Anglo-Saxon : ou vous payez des impôts ou vous n'en payez pas, il n'y a pas de situation intermédiaire. C'est comme si vous me disiez : vous pouvez tuer votre belle-mère mais pas votre mère.

jd

Hans J. Bär, *Seid umschlungen, Millionen – Ein Leben zwischen Pearl Harbour und Ground Zero*, Orell Füssli, Zürich, 2004.